



CHABLAIS - LÉMAN



## Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau - 2025

### Charte d'engagement réciproque

Entre :

**Madame, Monsieur :**

Adresse :

Téléphone :

Ci-après dénommé « LE PARTICIPANT »

Commune :

Mail :

Et

**Association ART TERRE, labellisée CPIE Chablais-Léman**

21 rue de la Mairie – 74200 MARIN

[info@cpiechablaisleman.fr](mailto:info@cpiechablaisleman.fr) – 04 50 73 09 20 / 06 83 84 41 78

SIRET : 752 296 624 000 30

Ci-après dénommée « le CPIE »

Préambule :

Cette aide à l'achat s'inscrit dans la continuité du projet « [Eau, jardins, climat](#) » porté par le CPIE Chablais-Léman, financé par l'Agence de l'Eau RMC, le Département de Haute-Savoie, Thonon Agglomération, la Communauté de communes du Haut-Chablais et l'APIEME. Un dispositif d'aide a été mis en place sur les 3 intercommunalités du Chablais.

En 2025, le dispositif est reconduit, financé par l'Association pour la Protection de l'Impluvium de l'Eau minérale Evian sur les communes concernées :

La présente charte formalise un engagement moral entre les deux parties et leur volonté de participer, chacun à leur niveau, aux objectifs du projet. Cette charte est à renvoyer signée au CPIE le plus tôt possible.

#### 1. Engagement du « CPIE »

Pour accompagner les habitants dans leur gestion de l'eau au jardin, le CPIE propose un programme complet sur le territoire des 3 intercommunalités du Chablais, en 2024 et 2025. La description complète et les actualités de l'action sont accessibles sur le site du CPIE.

Le CPIE s'engage également à centraliser les demandes d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau financés par l'APIEME, sous les conditions suivantes :

- Une [aide à l'achat de récupérateurs d'eau](#) (70% dans la limite de 150€, valable jusqu'à mi-novembre 2025 et dans la limite du budget disponible). Remboursement sur facture acquittée et nominative

## 2. Engagement du « PARTICIPANT »

Le participant peut s'engager et participer à différents niveaux, dont certains sont obligatoires pour bénéficier des aides à l'achat.

Je souhaite bénéficier d'une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau

### Je m'engage à :

Renvoyer la présente charte signée

Apposer de manière visible de l'extérieur un panneau « Jardin économe en eau ». Panneau en bois fourni par le CPIE, réalisé par l'APEI du Chablais. Disponible dans les locaux du CPIE, sur les stands et ateliers animés par le CPIE (voir [dates](#) en ligne).

### Je souhaite également participer à :

Un ou des ateliers pratiques : programme [ici](#)

Adhérer au CPIE Chablais-Léman : [adhérer](#) en ligne

Si j'adhère au CPIE, intégrer le réseau « Les jardins verts du Chablais » (échanges de pratiques, visites de jardins, conférences...)

Mettre en place des techniques économes en eau au jardin : paillage, apport de matière organique au sol type compost, arroser en soirée ou tôt le matin, ... (voir [fiches](#) du kit jardinage sur l'économie d'eau au jardin]

Fait à :

Le :

« LE CPIE »

« LE PARTICIPANT »